



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 63019

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur son souhait de réaliser " un document stratégique " pour la police nationale. Il lui demande de bien vouloir lui préciser la procédure qui sera suivie pour aboutir à ce document ainsi que les suites qui pourraient lui être réservées (loi de programmation...).

Texte de la réponse

Au-delà de l'effort pluriannuel de développement de la police de proximité, dont la généralisation à l'ensemble du territoire sera réalisée dès 2002, le ministre de l'Intérieur a arrêté le principe d'une démarche stratégique d'ensemble pour la police nationale à horizon de cinq ans. A cet effet, un document prospectif en cours de préparation dégagera les évolutions souhaitables des missions de la police nationale, en tenant compte des évolutions législatives et réglementaires y afférentes intervenues dans les dernières années ainsi que des attentes des usagers du service public de la police nationale. Ce document à caractère stratégique évaluera les moyens humains et matériels nécessaires à la bonne réalisation de ces missions et fixera les voies d'une gestion modernisée de la police nationale.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63019

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juin 2001, page 3640

Réponse publiée le : 5 novembre 2001, page 6357